Commissions fédérales

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **53 (1961)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-385185

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Commissions fédérales

Un certain nombre de commissions permanentes désignées par le Conseil fédéral pour traiter de différents problèmes sociaux ont été renouvelées pour la nouvelle législature quadriennale qui va du 1er janvier de cette année au 31 décembre 1964.

Il nous paraît indiqué de reproduire dans cette revue la composition de trois de ces commissions au travail desquelles les organisations syndicales sont particulièrement intéressées:

Commission fédérale des fabriques

Président:

M. Holzer, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, Berne.

Représentants de la science:

R. Gnägi, conseiller d'Etat, Berne-Spiegel;

J. Golay, professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne;

W. Hug, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich;

Mme *M. Schwarz-Gagg*, Berne-Wabern.

Représentants des employeurs:

A. Borella, membre de la Chambre de commerce du canton du Tessin, Mendrisio;

F. Comtesse, directeur de la maison Sulzer Frères S. A., Winterthour;

L. Derron, directeur de l'Union centrale des associations patronales suisses, Zurich;

F. Dobler, directeur de la maison J.-R. Geigy S. A., Bâle;

F. Kœnig, secrétaire central de l'Association patronale suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs, Zurich;

H. Muller, secrétaire de la Chambre vaudoise des métiers, Lausanne;

A.-R. Niederer, fabricant (industrie textile), Lichtensteig (SG);

R.-F. Schild, directeur de la fabrique de montres Eterna S. A., Granges;

H. Weiersmüller, secrétaire central de la Société suisse des entrepreneurs, Zurich.

Représentants des travailleurs:

E. Blaser, président de la Fédération suisse des ouvriers du textile et de fabrique, Zurich;

H. Frehner, secrétaire central de la Fédération des ouvriers sur bois et du bâtiment, Zurich;

A. Graedel, vice-président de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne;

M. Graf, secrétaire central de l'Association suisse des employés et ouvriers évangéliques;

H. Leuenberger, président de l'Union syndicale suisse, Berne;

E. Meier, président de la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux de la Suisse, Baden;

J. Möri, secrétaire de l'Union syndicale suisse, Berne;

F. Rohrer, président central de la Société suisse des contremaîtres, Berne;

F. Segessenmann, ancien secrétaire de l'Union suisse des lithographes.

Suppléants:

Représentants des cantons:

W. Vogt, conseiller d'Etat, Soleure.

Représentante des associations féminines:

Mlle *H. Gabriel*, secrétaire du Secrétariat féminin, Zurich.

Représentants des employeurs:

K. Belart, directeur de la fabrique de chaussures Hug & Co. S. A., Herzogenbuchsee;

M. Fink, secrétaire de l'Union suisse des arts et métiers, Berne;

A. Juillard, directeur de la maison Cortébert Watch Co., Cortébert;

R. Obrist, vice-président de l'Association suisse des maîtres menuisiers et fabricants de meubles, Lucerne;

H. Rüedi, directeur de la maison Chocolat Suchard S. A., Serrières;

U. Sieber, directeur de la Fabrique de Cellulose Attisholz S. A., Attisholz.

Représentants des travailleurs:

M. Æschbacher, secrétaire de l'Union suisse des syndicats autonomes, Berne;

E. Bircher, président central de la Fédération suisse des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement, Berne;

H. Etter, vice-président de la Société suisse des contremaîtres, Neuhausen;

E. Katz, secrétaire de la Fédération chrétienne des ouvriers du textile et de fabrique;

E. Koch, secrétaire central de la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation, Lausanne;

E. Wüthrich, président central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne.

Commission fédérale de l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité

Président:

A. Saxer, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, Berne.

Représentants des employeurs:

R. Barde, Fédération des syndicats patronaux, Genève;

J.-A. Darier, banquier, Genève;

L. Derron, Union centrale des associations patronales suisses, Zurich;

M. Fink, Union suisse des arts et métiers, Berne;

H. Herold, Union suisse du commerce et de l'industrie, Zurich;

W. Neukomm, Union suisse des paysans, Brougg;

A. Piguet, Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et de métiers, Lausanne.

Représentants des travailleurs:

E. Bangerter, Association suisse des ouvriers et employés évangéliques, Saint-Gall;

G. Bernasconi, Union syndicale suisse, Berne;

E. Giroud, Union syndicale suisse, Berne;

A. Meier, Fédération des sociétés suisses d'employés, Zurich;

E. Meier, Fédération suisse des syndicats chrétiens nationaux;

P. Narbel, Union suisse des syndicats autonomes, Lausanne;

D. Visani, Union syndicale suisse, Lugano.

Représentants des institutions d'assurance:

P. Binswanger, Société suisse d'assurances sur la vie Winterthour, Winterthour;

M. Haldy, La Suisse, Lausanne.

Représentants des cantons:

G. Enderle, conseiller municipal, Saint-Gall;

M. Gard, conseiller d'Etat, Sierre;

A. Käch, conseiller d'Etat, Lucerne;

J. Müller, conseiller d'Etat, Flüelen;

E. Wyß, conseiller d'Etat, Bâle.

Représentants des assurés:

C. Beck, ancien conseiller national, Sursee;

H. Egli, Association suisse des médecins, Berne;

L. Genoud, Fédération des syndicats chrétiens de Genève, Genève;

W. Salzmann, Union Helvetia, Lausanne;

E. Tanner, ancien conseiller d'Etat, Hérisau;

H. Halbheer, directeur de l'Œuvre en faveur des suisses à l'étranger de la Nouvelle société helvétique, Berne.

Représentantes des associations féminines:

Y. Darbre, Ligue suisse des femmes catholiques, Lausanne;

E. Nägeli, Fédération suisse des organisations féminines, Winterthour;

M. Schwarz-Gagg, Fédération suisse des organisations féminines, Berne.

Représentants de la Confédération:

G. Brosi, conseiller national, Coire;

P. de Courten, conseiller national, Monthey;

J. Heusser, ancien conseiller d'Etat, Zurich; ;

H. Leuenberger, conseiller national, Zurich;

W. Saxer, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale;

W. Wegmüller, professeur à l'Université de Berne, Berne.

Représentants de l'armée:

G. Bütikofer, Société suisse des officiers, Baden;

R. Graf, Société suisse des sous-officiers, Bienne;

G. Ducotterd, conseiller d'Etat, Fribourg.

Représentants de l'aide aux invalides:

H. Ammann, Institut de sourds-muets de Saint-Gall, Saint-Gall;

P.-J. Kopp, Communauté de travail des organisations d'aide aux malades et aux invalides, Berne;

K. Schoch, juge fédéral, Association suisse Pro Infirmis, Schleitheim.

Comité consultatif de l'AELE

H. Homberger, délégué de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Zurich (suppléant: *L. Derron,* directeur de l'Union centrale des associations patronales suisses, Zurich);

R. Juri, directeur de l'Union suisse des paysans, Brougg (suppléant: *H.-G. Winkelmann,* directeur de l'Association suisse d'économie forestière, Soleure);

W. Jucker, secrétaire de l'Union syndicale suisse, Berne (suppléant: *A. Meier-Ragg,* secrétaire central de la Société suisse des employés de commerce, Zurich);

U. Meyer-Boller, conseiller national, président de l'Union suisse des arts et métiers, Zurich (suppléant: *P. Frainier,* conseiller national, commerçant, Lausanne);

M. Weber, professeur, conseiller national, Wabern près Berne (suppléant: *J. Freymond,* professeur, Genève).

Bibliographie

Stratégie de la lutte sociale, par *Francis Sellier.* Un volume 14 × 22 cm, avec graphiques, de 344 pages, aux Editions ouvrières Economie et Humanisme, 12, av. Sœur-Rosalie, Paris (coll. «Relations sociales»). – Même dans les sociétés les plus avancées, ni le progrès technique ni le progrès économique ne parviennent à éliminer les conflits. Les pouvoirs, en s'organisant, ne semblent s'harmoniser que dans une vue très optimiste des choses. Pour réaliser les vues prophétiques sur l'économie concertée, il conviendrait avant tout d'étudier les groupes en présence, leurs buts, leurs moyens, leur stratégie et leurs tactiques. Avant de rêver d'un nouveau contrat social, il conviendrait d'analyser ses conditions. C'est ce que tente, sur l'exemple français des relations industrielles et sur quelques exemples étrangers, l'ouvrage de F. Sellier: «Stratégie de la lutte sociale» qui ouvre la collection «Relations sociales». A l'heure où les conflits sociaux réapparaissent aux premières lignes de l'actualité, cet ouvrage constituera un solide outil de réflexion et de travail.